

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



15726

**Déclaration de Maladie : N° S19- 0009702**

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8708 Société : R.A.M  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : \_\_\_\_\_  
 Nom & Prénom : AL AMI Abdellah Date de naissance : 18/06/64  
 Adresse : 65 Bd Moulay Idriss 1er  
 Tél. : 0661238690 Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. Dalila SBAI IDRESSI  
Ophthalmologiste  
84, Bd Mly Driss 1er  
Tél. 06 22 86 06 06  
INPE: 091033100

### Cachet du médecin :

Date de consultation : 29 MARS 2023

Nom et prénom du malade : ALAMI SALMA Age : \_\_\_\_\_

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Alzheimerecette de reflet

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : \_\_\_\_\_

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 0655

Le : 29/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 MARS 2023	Ophtalmologie	un	300 Dhs	Dr. H. Driss 84, Bd Driss 1er Tél: 05 22 86 06 06 INPE: 09103310

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Ghizlane Soulaïma Elkhattabi	29/03/23	260,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالأمواج فوق الصوتية

تحطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le ..... 29 mars 2023 .....

Mme ALAMI Salma

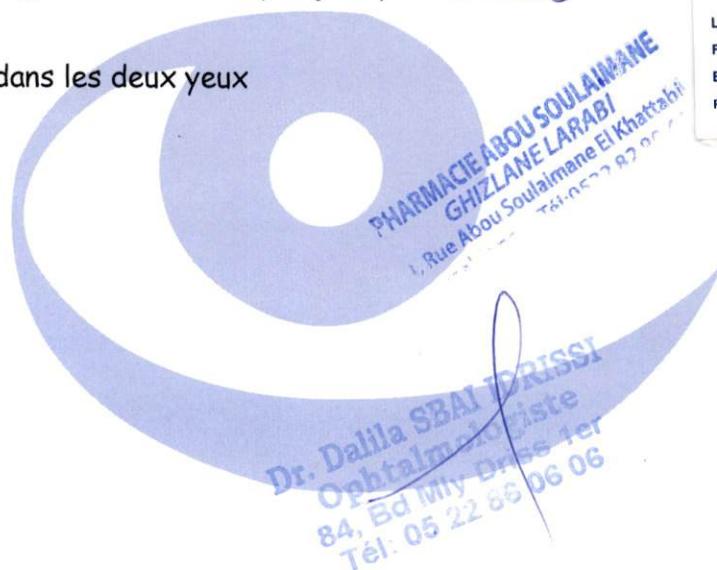
$130,00 \times 2 = 260,00$



HY FRESH COLLYRE

1 goutte 3 à 4 fois par jour pdt 2 mois

dans les deux yeux



لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص

RC : 337929

IF : 152941111

ICE : 000112884000066

Le : 30-03-23

M : Alami Salma

Type des verres : organique Bleu Avec  
traitement Anti-reflet Bleu NIKON

Monture: plastique 600,00

Vision de loin :

OD Axe	175°	Cyl -0,75	Sph +0,25	600,00
--------	------	-----------	-----------	--------

OG Axe	174°	Cyl -0,75	Sph plan	800,00
--------	------	-----------	----------	--------

Vision de Près :

OD Axe	Cyl	Sph	
--------	-----	-----	--

OG Axe	Cyl	Sph	
--------	-----	-----	--

**EVE OPTIC S.A.R.L**  
**OPTICIEN**

6, Bis Rue Ibn Hajjaj Av 2 Mars  
CASABLANCA - Tél : 06.63.78.91.9  
I.F : 052941111 - R.C : 337929  
ICE : 000112884000066

Add : \_\_\_\_\_

Montant : 2200,00

# Docteur Dalila SBAI IDRISI

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

Ophthalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

Laser - Lentilles de contact

بالموجات فوق الصوتية

Phacoémulsification - Strabologie

تخطيط الشبكية الوعائي

Chirurgie réfractive

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le ..... 29 mars 2023.....

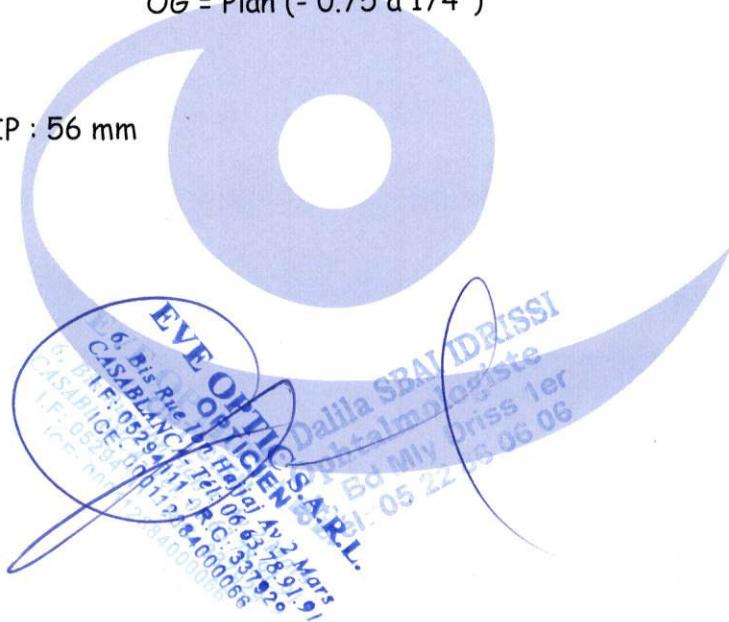
Mme ALAMI Salma

Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Antireflets

OD = + 0.25 (- 0.75 à 175°)

OG = Plan (- 0.75 à 174°)

EIP : 56 mm



لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص